



Directives pour le principe selon lequel seul le capitaine peut s'adresser à l'arbitre

Directives pour le principe selon lequel seul le capitaine peut s'adresser à l'arbitre

Introduction

Le respect et l'équité constituent des valeurs essentielles du football. Or, les décisions de l'arbitre et des autres officiels de match donnent régulièrement lieu à des désapprobations, manifestées en paroles ou en actes. Il arrive, dans certains cas extrêmes, que des joueurs se ruent vers l'arbitre, l'encerclent ou le prennent à partie. Des tels comportements constituent un manque de respect envers l'arbitre, nuisent à l'image du football et peuvent s'avérer intimidants et démoralisants.

Une meilleure collaboration entre l'arbitre et les capitaines peut contribuer à encourager le respect mutuel et l'équité. À cet égard, et afin de permettre à l'arbitre d'expliquer les décisions importantes, seuls les capitaines seront autorisés à s'approcher de l'arbitre, à condition qu'ils se comportent de façon respectueuse. Il incombera par ailleurs à chaque capitaine de veiller à ce que ses coéquipiers restent à une distance raisonnable de l'arbitre et n'interviennent pas dans la discussion entre l'arbitre et le(s) capitaine(s).

Les directives ci-après ont pour but d'aider les organisateurs de compétitions qui souhaitent appliquer le principe selon lequel seul le capitaine peut s'adresser à l'arbitre.

Directives

- Pour des raisons de transparence et afin d'éviter les frustrations ainsi que les conflits éventuels sur le terrain, les interactions normales entre les joueurs et l'arbitre sont autorisées et gardent toute leur importance.
- Tout joueur, y compris les capitaines, qui manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes doit être averti (carton jaune).
- L'arbitre expliquera, s'il le juge nécessaire, les décisions importantes au(x) capitaine(s) et/ou au(x) joueur(s) impliqué(s) dans l'incident.
- Afin d'éviter que les joueurs n'encerclent l'arbitre où ne le prennent à partie lors d'incidents majeurs, ou à la suite d'une décision importante :
 - seul un joueur par équipe (généralement le capitaine) est autorisé à s'approcher de l'arbitre, mais il doit s'adresser à lui de façon respectueuse ;
 - l'arbitre peut demander/indiquer aux joueurs, par la parole ou des gestes, de ne pas s'approcher de lui ;
 - les capitaines d'équipe sont chargés d'aider à éloigner leurs coéquipiers de l'arbitre ;
 - tout joueur qui s'approche de l'arbitre ou l'encerclé sans y être autorisé doit être averti (carton jaune) ;
 - si nécessaire, l'arbitre peut retarder la reprise du jeu pour laisser le temps au(x) capitaine(s) d'expliquer la décision à ses/leurs coéquipiers, de demander à ce qu'ils se comportent de façon adéquate, etc.
- L'arbitre peut décider d'interagir avec un joueur autre que le capitaine ou de le laisser s'approcher, par exemple si ce joueur a commis une infraction, subi une faute et/ou est blessé.

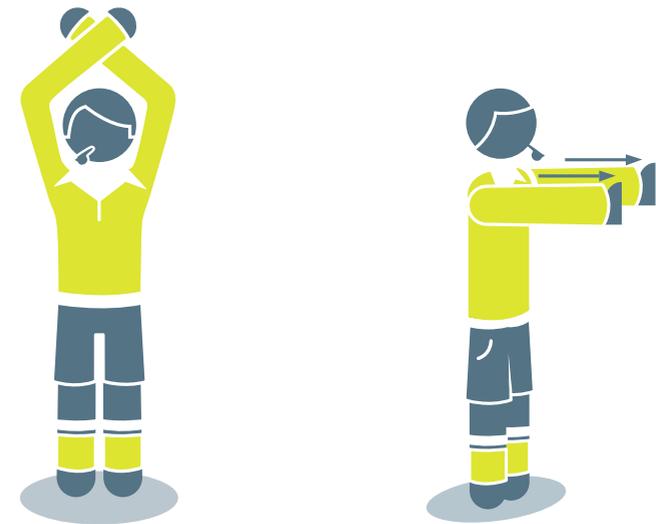
Si le capitaine est le gardien de but

- Lorsque le gardien est capitaine, l'équipe doit désigner un joueur autorisé à s'approcher de l'arbitre à la place du gardien et en informer l'arbitre au plus tard au moment du *toss* précédant le coup d'envoi.
- Seul le gardien ou le joueur désigné, et non les deux à la fois, peut approcher l'arbitre.
- Si le joueur désigné est remplacé ou exclu, un autre joueur doit être désigné.

Option dans les catégories de jeunes, vétérans, handicapés et football de base

Les directives ci-dessous concernent uniquement les catégories de jeunes, vétérans, handicapés et football de base.

- Pour indiquer que seul le capitaine est autorisé à s'adresser à l'arbitre, ce dernier doit donner un coup de sifflet et utiliser le signal suivant :
 - il lève les deux bras au-dessus de sa tête et les croise au niveau de ses poignets,
 - il décroise les bras et les tend devant lui en effectuant un geste de poussée, paumes ouvertes en direction des joueurs, pour leur signifier de rester à distance.



- Tout joueur autre que le capitaine doit alors se tenir à une distance de 4 mètres de l'arbitre.
- Si nécessaire, l'arbitre peut s'éloigner des joueurs pour créer un périmètre réservé au capitaine.
- Aucun joueur autre que le capitaine, qui doit porter un brassard d'identification, n'est autorisé à pénétrer dans le périmètre réservé au capitaine.

- Le capitaine est, dans une certaine mesure, responsable d'encourager ses coéquipiers à rester en dehors du périmètre réservé au capitaine et à se tenir à au moins 4 mètres de l'arbitre.
- Tout joueur autre que le capitaine qui pénètre dans le périmètre réservé au capitaine doit être averti (carton jaune) pour avoir manifesté sa désapprobation en actes.
- Si plusieurs joueurs d'une même équipe pénètrent dans le périmètre réservé au capitaine, l'un d'entre eux au moins doit être averti (carton jaune). Il s'agira en principe du premier joueur non autorisé qui aura pénétré dans le périmètre, ou du joueur qui se montre le plus agressif.
- Tout incident au cours duquel plusieurs joueurs non autorisés d'une même équipe pénètrent dans le périmètre réservé au capitaine doit être signalé aux autorités compétentes après le match*.

**Il est fortement recommandé que les organisateurs de compétitions prévoient des sanctions pour les cas où plusieurs joueurs d'une même équipe pénétreraient dans le périmètre réservé au capitaine.*

